

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) - OPERATEUR

AIPRO

Travaux à proximité des réseaux - AIPR niveau opérateur

Public Visé

Ce module est destiné à toute personne amenée à exécuter des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens, les conducteurs d'engins dans les travaux publics, les conducteurs de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., les suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics.

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

PARTIE 1 : RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

- La procédure DI-DCT
- La connaissance des réseaux

PARTIE 2 : SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité de réseaux

PARTIE 3 : TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX :

- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Le marquage - piquetage
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir agir
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Méthodes et moyens pédagogiques

Remise d'une documentation pédagogique au format papier, alternance de présentations (type PowerPoint) en salle et pratiques sur le terrain, questions/réponses avec les participants, retour d'expérience, examen par QCM officiel en fin de formation (un PC portable sera mis à disposition)

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

individuellement pour chaque participant), évaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation sous forme de QCM officiel réalisée à la fin de la formation, une attestation individuelle de compétence en relation avec la réussite ou l'échec au QCM est remise à chaque participant.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR